

**DEPARTEMENT DU FINISTERE**

**SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**



Séance du 16 mai 2022



Date de la convocation : 19 avril 2022  
Membres en exercice : 21, Membres présents : 11, Voix délibératives : 15

L'an deux mille vingt-deux, le seize mai, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz à Audierne, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, président.

Étaient présents : Jousseaume Éric, Bourhis Danielle, Bren Jean-Marc, Canevet Yves (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Stephan Philippe, Caradec Jean-Louis, Miagoux Jean-Pierre (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Sergent Gilles (COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN – POINTE DU RAZ), Kerisit Yves (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GOYEN), Bonizec Emile (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU NORD CAP-SIZUN) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés : Le Cleach Cyrille (pouvoir à Jousseaume Éric), Yannic Jean-Bernard (pouvoir à Michel Burel), Lauriou Benoit (pouvoir à Yves Kerisit), Kervarec Ronan (pouvoir à Philippe Stephahn)

Absent excusé : Morel Stephane

Personne invitée : Picheral Thomas (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

**Désignation des représentants du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille au sein de la  
commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Ouest-Cornouaille**

Vu l'arrêté préfectoral du 25 août 2016 renouvelant la composition de la CLE du SAGE Ouest-Cornouaille et considérant que le mandat des membres de la CLE du SAGE Ouest-Cornouaille expire le 25 août 2022.

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 relatif à la composition de la CLE chargée de la modification, de la révision et du suivi du SAGE Ouest-Cornouaille.

Monsieur le président expose que la future CLE du SAGE Ouest-Cornouaille sera composée de 26 membres issus de trois collèges :

- Le collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, composé de 13 membres représentant le syndicat mixte du Sage Ouest Cornouaille (2 membres), les EPCI concernées par le territoire du SAGE (9 membres), le Conseil Général du Finistère (1 membre) et le Conseil Régional de Bretagne (1 membre).
- Le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations, composé de 9 membres représentant la chambre d'agriculture du Finistère (1 membre), la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne Ouest (1 membre), les associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (1 membre), les associations de protection de l'environnement (1 membre), les associations de consommateurs (1 membre), les producteurs d'hydroélectricité (1 membre), les propriétaires fonciers (1 membre), le comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud (1 membre), le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (1 membre).
- Le collège des représentants de l'Etat et des établissements publics de l'Etat, composé de 4 membres, où siègent : le Préfet coordonnateur de bassin ou son représentant, un représentant de l'agence de l'eau Loire Bretagne, le Préfet du Finistère représenté par le directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère et le directeur de l'unité départementale de l'agence régionale de santé.

Monsieur le président précise que les représentants du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille au sein de la CLE du SAGE Ouest-Cornouaille sont, habituellement, nommés parmi les délégués membres du bureau.

Monsieur le président propose de nommer les représentants suivants :

- Éric Jousseau (président)
- Yves Kérisit (vice-président en charge des milieux aquatiques)

Après en avoir délibéré,

**le comité syndical,**

**Adopte, la proposition du président et décide de nommer :**

- Éric Jousseau (président)
- Yves Kérisit (vice-président en charge des milieux aquatiques)

**pour représenter le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Ouest-Cornouaille.**

Pour : 15  
Abstention : 0  
Contre : 0

Pour extrait conforme

Éric JOUSSEAU

Président,  
Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

